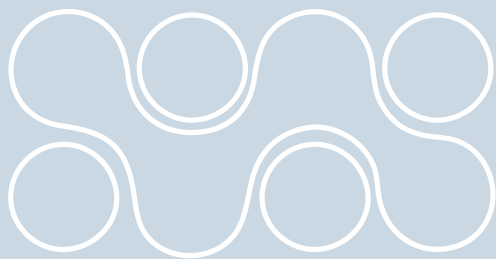


PLANIFICATION STRATÉGIQUE

2025-2028



CPEC

Centre de formation
communautaire

SOMMAIRE

Message du CA	3
Historique	4
Quelques chiffres du CFC - CPEC	5
Mise en contexte	6
Mission, vision, valeurs	7
Enjeux, stratégies et objectifs	8
Enjeu 1	8
Enjeu 2	10
Enjeu 3	12
Enjeu 4	14



MESSAGE DU CA

Au nom du conseil d'administration, nous sommes fiers de vous présenter ce document de planification stratégique, fruit d'un travail de réflexion collective. Ce document trace les grandes orientations qui guideront le Centre de formation communautaire – Carrefour de partage, d'expérience et de connaissances (CFC-CPEC) pour les prochaines années, et témoigne de notre engagement profond envers sa mission.

Le CFC-CPEC est en pleine ébullition. L'organisme connaît une période de transformation, de croissance et d'intense mobilisation. Les projets se multiplient, les partenariats se renforcent, la coordination, l'équipe de la formation, comme le conseil d'administration, est à l'œuvre sur plusieurs fronts à la fois. Ce contexte d'effervescence rend d'autant plus nécessaire une vision claire pour orienter nos actions et consolider notre impact.

Ce document comprend également un **bref historique** du CFC-CPEC, pour mieux situer notre parcours, nos acquis et les fondements sur lesquels repose notre développement. Avant de présenter les résultats de cette démarche, il nous semblait essentiel de poser le cadre dans lequel elle s'inscrit. La section **Mise en contexte de la planification stratégique** revient sur les récents bouleversements vécus par le CFC-CPEC, les défis pressants du milieu communautaire, ainsi que les raisons profondes qui ont motivé cette démarche de structuration.

Dans un esprit de clarté partagée et de mise en commun de nos forces, nous avons réaffirmé notre **mission**, formulé une **vision mobilisatrice** et adopté des **valeurs fondatrices** qui guideront nos décisions. Nous avons ensuite identifié les grands enjeux auxquels nous faisons face, défini des **stratégies porteuses**, et fixé des **objectifs mesurables** pour orienter et évaluer notre progression.

Ce plan stratégique est le reflet d'un organisme en mouvement, résolument tourné vers l'action, l'innovation et la collaboration. Il marque une étape cruciale dans notre volonté de structurer notre croissance, tout en demeurant fidèles à notre approche humaine, critique et ancrée dans la réalité des milieux.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette démarche. Nous invitons nos partenaires et membres à s'en saisir comme d'un levier collectif pour poursuivre, ensemble, la mission qui nous unit.

Le conseil d'administration

HISTORIQUE

Fondé en 1993, l'organisme PECic (Partage d'expériences et de connaissances en intervention communautaire) est né d'un besoin pressant: outiller, soutenir et rassembler les travailleurs et travailleuses de rue du Québec. Inspirée par la tradition orale, les pratiques de terrain et l'expérience directe des pionniers du travail de rue, l'équipe du PECic a contribué pendant deux décennies à la formation de nombreuses personnes intervenant dans les milieux communautaires.

Portés par le désir de partager leurs savoirs et de répondre aux besoins concrets du terrain, les formateurs et formatrices ont peu à peu bâti un espace d'apprentissage enraciné dans l'action autonome et la solidarité sociale. En 2014, cette volonté collective a pris une nouvelle forme; la création d'un organisme à but non lucratif : le Centre de formation communautaire – Carrefour de partage, d'expérience et de connaissances (CPEC). Celui-ci prend le relais du PECic et poursuit, dans une structure renouvelée, la mission de formation, d'échange et d'accompagnement en travail de rue et de proximité, et plus largement en intervention sociale et communautaire.



Aujourd'hui, le CPEC est dédié au développement des compétences des personnes œuvrant dans les milieux communautaires et en travail de rue. Basé à Québec, le CPEC offre des formations adaptées à la réalité du terrain, des espaces d'échange professionnel, ainsi qu'un accompagnement sensible aux enjeux propres au travail social hors-murs. Il fait appel à une équipe de formatrices et formateurs expérimentée, ancrée dans les pratiques communautaires, qui partage une vision humaniste, critique et engagée de l'action et de l'intervention socioéducative.

Présent à l'échelle du Québec, le CPEC collabore avec des organismes de réseaux communautaires et institutionnels qui reconnaissent la richesse des savoirs issus de la pratique. Il demeure à ce jour le seul organisme à but non lucratif dont la mission principale est d'être un centre de formation communautaire en travail de rue et en intervention sociale. D'autres organisations abordent ces thématiques, mais dans le cadre de mandats ou de structures distincts.

QUELQUES CHIFFRES DU CFC - CPEC

97+

années d'expériences

cumulées en travail de rue et intervention communautaire dans l'équipe 2024-2025 du CFC-CPEC.

10

régions administratives

rejointes en 2024-2025 via le déplacement des personnes participantes, via les formations sur mesure et via les formations à distance.

12

infolettres

envoyées en 2024-2025 aux 168 contacts de l'infolettre du CFC-CPEC.

MISE EN CONTEXTE

L'année 2023-2024 marque un tournant dans l'histoire du CPEC, où des changements internes majeurs ont permis de donner un nouvel essor à l'organisme. En 2024-2025, après plusieurs années de développement organique et de travail, le CPEC entre dans une nouvelle phase: celle du renouvellement, du positionnement et de la consolidation.

Cette première démarche de planification stratégique s'inscrit dans un contexte à la fois stimulant et incertain. Le besoin de formation en travail de rue et en intervention communautaire est plus vif que jamais: les pratiques se multiplient, les profils d'intervenants et intervenantes se diversifient, et les demandes augmentent. Le travail de rue est de plus en plus reconnu et sollicité, mais encore peu structuré ou institutionnalisé, ce qui rend notre rôle crucial.

En parallèle, le contexte sociopolitique est instable, particulièrement en ce qui concerne le financement du milieu communautaire. Les incertitudes budgétaires, les réformes gouvernementales et les pressions sur les organismes exigent plus de clarté, d'agilité et de solidité dans notre modèle d'action.

Face à ces enjeux, cette planification stratégique vise à réfléchir collectivement à notre trajectoire, à clarifier notre positionnement et à outiller notre organisme pour les prochaines années. Elle se veut un espace de dialogue, de projection et d'ancrage dans ce qui nous distingue: notre approche humaine, critique, enracinée dans la réalité des milieux, et portée par l'engagement envers les communautés de pratique.



MISSION

Offrir des formations adaptées
aux personnes et aux groupes
œuvrant en action
communautaire autonome et en
intervention sociale au Québec.



VISION

Devenir le pôle provincial en
pratiques de proximité avec
une offre de soutien distinctive
et sensible aux réalités des
praticiens et aux enjeux socio-
communautaires de différents
milieux socioéducatifs.



VALEURS

La rigueur et la pertinence
Le partage
L'expérience



ENJEU 1

La fragilité du financement

En 2025, le CPEC tire son financement de deux sources principales : une subvention à la mission du programme PACTE du ministère de l'Éducation, et les inscriptions à ses formations. Ces revenus suffisent actuellement à assurer le fonctionnement de base de l'organisme, mais ne permettent pas de soutenir son développement à moyen ou long terme. Par ailleurs, la forte dépendance à une source publique rend notre financement vulnérable aux changements de priorités gouvernementales ou aux décisions politiques imprévisibles.

STRATÉGIE

Augmenter et diversifier nos sources de financement

En diversifiant nos sources de financement, nous renforçons notre autonomie financière et réduisons la dépendance à l'égard de chaque bailleur individuel. Cette stratégie vise également à accroître nos revenus, afin de permettre l'embauche d'une coordination à temps plein dédiée au développement du CPEC ainsi qu'au soutien de ses activités, tant régulières qu'exceptionnelles.

OBJECTIF

**1.1 Atteindre 200 000\$ d'entrée
d'argent par année d'ici 2028
via diverses sources de
financement**

ENJEU 1

FRAGILITÉ DU FINANCEMENT

Objectif 1.1

Atteindre 200 000\$ d'entrée d'argent par année d'ici 2028 via diverses sources de financement

Indicateurs

- Montant d'entrée d'argent annuel
- Nombre de sources de financement distinctes

Cibles

- 200 000\$ d'entrée d'argent annuellement
- Un minimum de 5 sources de financement distinctes





ENJEU 2

La structure organisationnelle

Le besoin d'accueillir de nouveaux membres au sein de l'équipe de formation et du conseil d'administration a permis au CPEC de constater certaines lacunes dans sa structure organisationnelle. Bien que les pratiques en place soient fonctionnelles, plusieurs d'entre elles ne sont pas formalisées par des politiques internes, ne sont pas documentées, ou n'ont pas été mises à jour depuis longtemps. Cette absence de cadres clairs ralentit la prise de décision et complique l'intégration de nouvelles personnes dans l'organisation.

STRATÉGIE

Encadrement de la structure organisationnelle

Dans une perspective de croissance, le CPEC souhaite encadrer son développement organisationnel en clarifiant et en officialisant ses pratiques en matière de ressources humaines et de gouvernance, en plus de statuer sur les attentes collectives, les conditions de travail et les rôles attendus. Cette stratégie vise non seulement à soutenir l'agrandissement de l'équipe, mais aussi à renforcer notre cohérence interne et notre capacité collective à orienter le développement du CPEC.

OBJECTIFS

2.1 Avoir une équipe de formation de 8 membres dont les rôles, responsabilités et attentes sont clairs d'ici 2028

2.2 Recruter et intégrer 2 nouveaux membres dans le CA pour un total de 7 membres d'ici 2028

ENJEU 2

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Objectif 2.1

Avoir une équipe de formation de 8 membres dont les rôles, responsabilités et attentes sont clairs d'ici 2028

Indicateurs

- Nombre de personnes formatrices actives
- Existence de politiques internes
- Taux de satisfaction des personnes formatrices

Cibles

- 8 membres dans l'équipe de formation
- 100% des personnes formatrices ont signé une entente de collaboration encadrant leur travail
- 100% des personnes formatrices sont très satisfaites de l'encadrement

Objectif 2.2

Recruter et intégrer 2 nouveaux membres dans le CA pour un total de 7 membres d'ici 2028

Indicateurs

- Nombre de membres au CA
- Taux de rétention
- Des politiques et des processus de recrutement et d'intégration établis

Cibles

- 7 membres dans le CA, dont 2 nouveaux
- Taux de rétention annuel de minimum 85% sur le CA
- 1 membre qui a expérimenté les nouveaux processus de recrutement et d'intégration



ENJEU 3

L'ancrage dans la communauté

Le CPEC, fondé par des praticiens du travail de rue, s'est développé grâce à un engagement constant sur le terrain et une réelle proximité avec les milieux d'intervention. Toutefois, à mesure que l'organisme a grandi, son identité collective s'est partiellement estompée. Certaines personnes participantes ignorent l'existence du CPEC, tandis que d'autres reconnaissent les formatrices sans faire le lien avec l'organisme qui les rassemble. Ce décalage affaiblit notre ancrage communautaire et nuit à la reconnaissance de notre mission.

STRATÉGIE

Faire davantage rayonner le CPEC

Le CPEC souhaite accroître sa présence dans la communauté en réaffirmant son identité collective, en renforçant les liens qu'il a avec ses membres et les organismes qui lui font confiance, et en tissant de nouveaux liens intentionnels avec le milieu. Cette stratégie vise à demeurer à l'écoute du terrain, à accroître la reconnaissance de notre rôle et à nourrir un lien de proximité avec les personnes et les organisations que nous accompagnons.

OBJECTIFS

3.1 Créer un plus grand sentiment d'appartenance autour du CPEC d'ici 2028

3.2 Augmenter la reconnaissance du CPEC d'ici 2028

ENJEU 3

ANCRAGE DANS LA COMMUNAUTÉ

Objectif 3.1

Créer un plus grand sentiment d'appartenance autour du CPEC d'ici 2028

Indicateurs

- Taux de récurrence aux formations
- Nombre d'activités de vie associative
- Taux de participation aux activités du CPEC

Cibles

- 30% de taux de récurrence aux formations
- 2 activités de vie associative par année
- Croissance annuelle du taux de participation aux activités du CPEC

Objectif 3.2

Augmenter la reconnaissance du CPEC d'ici 2028

Indicateurs

- Nombre de nouveaux abonnés à l'infolettre du CPEC et sur Facebook
- Quantité de demandes de formations sur mesure
- Quantité de nouveaux organismes rejoints

Cibles

- 15% de nouveaux abonnés par année
- Croissance annuelle de 2 demandes de formation sur mesure
- Croissance annuelle de 2 nouveaux organismes rejoints



ENJEU 4

L'offre de service et sa protection

Lors des réflexions sur le développement de l'offre de service, l'équipe interne du CPEC a constaté un certain flou entourant celle-ci. Un écart semble exister entre les services actuellement offerts et ceux qui sont communiqués au public. De plus, aucune politique liée à la propriété intellectuelle ne vient encadrer ou protéger cette offre. Enfin, dans un contexte où le milieu du travail de rue évolue rapidement, le CPEC souhaite s'assurer que ses formations actuelles demeurent à jour et pertinentes.

STRATÉGIE

Adapter l'offre de service à la réalité

Pour faire évoluer l'offre de service de manière structurée, il est essentiel de définir clairement ses contours actuels et d'instaurer des mécanismes pour protéger les développements futurs. Parallèlement, une révision des formations et services permettra d'assurer leur pertinence et leur adaptation aux réalités changeantes du milieu. Cette démarche garantit la qualité, la clarté et la pérennité de notre offre.

OBJECTIFS

4,1 Avoir une politique d'encadrement liée à la propriété intellectuelle des formations d'ici 2026

4.2 Avoir une offre de service claire et adaptée aux besoins du milieu et des réalités d'ici 2027

ENJEU 4

OFFRE DE SERVICE ET SA PROTECTION

Objectif 4.1

Avoir une politique d'encadrement reliée à la propriété intellectuelle des formations d'ici 2026

Indicateurs

- Rédaction de la politique
- Approbation de la politique par le CA
- Diffusion interne de la politique

Cibles

- Version finale approuvée d'ici 2026
- 100% de l'équipe de formation informé d'ici 3 mois après l'adoption
- 100% des nouvelles ententes reliées à la création de formation réfèrent à la politique après l'adoption

Objectif 4.2

Avoir une offre de service claire et adaptée aux besoins du milieu et des réalités d'ici 2027

Indicateurs

- Nombre de formations révisées
- Plans de nouvelles offres/formations en réponse aux besoins identifiés
- Mise à jour des outils de présentation de l'offre (site, PDF, fiches, etc.)

Cibles

- Révision de TR1 et TR2
- Liste de thèmes de formations à créer selon une analyse des besoins
- Descriptions de nos services de formation et de supervision mis à jour sur le site Web



CPEC

Centre de formation
communautaire



avec la participation financière de

Éducation

Québec

